Presse écrite FRA

Les Echos

Edition : **02 mars 2026 P.28**

Famille du média : **PQN (Quotidiens nationaux)**

Périodicité : **Quotidienne**

Audience : **799000**

Sujet du média : **Economie - Services**





Journaliste : **Léa Delpont**

Nombre de mots : **562**

PME & REGIONS

Une usine flambant neuve pour les porcelaines Raynaud

NOUVELLE-AQUITAINE

Le décorateur victime d'une avarie de four il y a deux ans a investi 7 millions d'euros dans un nouvel outil industriel « écoresponsable ».

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

En janvier 2024, le four de cuisson des porcelaines Raynaud avait rendu l'âme dans une opération de rallumage. Deux ans plus tard, durant lesquels la société en plan de continuité a eu recours aux fours de ses concurrents pour assurer sa production, elle dispose d'une usine flambant neuve de 4.500 m², opérationnelle depuis quelques jours au nord de Limoges, à une dizaine de kilomètres de l'ancien site.

L'investissement de 7 millions d'euros, pour une entreprise du luxe qui avoisine les 9 millions d'euros de chiffre d'affaires, se veut *« plus qu'un outil industriel ». « C'est également un outil d'image 100 % RSE »*, explique son directeur général, Antoine De Remur. Tout y est électrique, notamment les deux fours pour cuire les décors à petit ou grand feu, 820 et 1.200 degrés. La température de veille plus basse que le gaz est source d'économie. Et le temps d'extinction et de rallumage, réduit de deux semaines à quelques jours, représente un gain de productivité. Sur le toit, 1.500 m² de panneaux solaires produisent 15 % des besoins énergétiques.

Raynaud est un décorateur : la marque crée ses propres modèles et moules mais achète sa vaisselle « blanche » à la manufacture de porcelaine La Fabrique, dont elle a été séparée en 2015 lors de son acquisition par le groupe italien d'arts de la table Sambonet Paderno – avec Ercuis, maison d'orfèvrerie qui partage la boutique parisienne. *« C'est le temps consacré à la décoration, notamment la peinture à la main, et éventuellement le coût des métaux précieux utilisés qui font la valeur de nos pièces »*, souligne Antoine de Remur.

« Vertu collatérale »

Raynaud a voulu faire des nouveaux ateliers un modèle de confort et d'ergonomie de travail en se faisant accompagner par la Carsat sur la prévention des troubles musculosquelettiques avec des établis à hauteur réglable, des chaises testées et choisies par les 60 salariés, un système de traitement d'air *« de 25.000 m³ par heure aux meilleurs standards, avec un aspirateur à chaque poste »*, des plafonds microperforés pour l'acoustique, de la lumière naturelle… L'entreprise a aussi investi dans un nouvel outil *« de stockage dynamique en hauteur »*, placard de sept mètres de haut qui délivre sur un plateau le carton contenant la référence commandée – *« pour éviter de se baisser, tirer ou soulever des charges »*.

Malgré ces deux années en mode dégradé, Raynaud a poursuivi sa croissance *« lente mais constante et solide »* et continué d'embaucher – les salariés étaient 45 en 2018. *« La vertu collatérale du nouveau site, conçu pour 90 collaborateurs, nous offre des possibilités de croissance de chiffre d'affaires et des volumes qui étaient exclus sur l'ancien »*, se réjouit Antoine De Remur. La marque créée en 1911 réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'international, où *« les conditions se normalisent après l'envolée post-Covid des arts de la table. Il faut de nouveau se battre pour aller chercher des clients »*, observe le dirigeant. ■

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.
L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.

Les Echos

Une usine flambant neuve pour les porcelaines Raynaud

Edition : **02 mars 2026 P.28**



La marque Raynaud créée en 1911 réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'international. *Photo Raynaud*

17099 - CISION 0536890700503

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle. L'accès aux articles et le partage sont strictement limités aux utilisateurs autorisés.